



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100048

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

INTERVENTION PLANIFIEE 12848
N/REF : 1/02/2025 50H12 C:000003 I:33406

GIE MEDIPOLE
Comptabilité Fournisseurs
67 rue Frederic FAYS
69624 VILLEURBANNE CEDEX

IMMEUBLE : MEDIPOLE HOPITAL PV
67/95 RUE FREDERIC FAYS
158 RUE LEON BLUM
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 01 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BAC AGRAISSE SITUE VIDE-SANITAIRE -CONTACTER MR LEROY TEL:06 23412987

MOTIF : Intervention trimestrielle

Donneur d'ordre : M. H. PERUSAT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Nettoyage de bac(s) a graisse.

INTERVENTION A REALISER A PARTIR DE 14 HEURES IMPERATIVEMENT!!!!!!!!!!

POMPAGE ET NETTOYAGE HAUTE PRESSION DU BAC A GRAISSES SITUE EN VIDE
SANITAIRES
REMISE EN EAU

GESTION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT
(FACTURATION EN SUS AU PRIX 11,50 € HT/100 KG)

LE 08/04 A 08H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DES BAC A GRAISSES
POMPAGE ET NETTOYAGE HAUTE PRESSION DU BAC A GRAISSES SITUE EN VIDE
SANITAIRES
REMISE EN EAU

GESTION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS : EB LCOMPTER Email envoyé le 21/05/25 a 08H30 Mr S. LEROY



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100048

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Le tarif au M3 du traitement des déchets transportés en station de traitement est susceptible de variation sans préavis.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1/ 4	Entretien de bac(s) a graisse	7	5738,32	1434,58
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
85,20	100kg déchets de graisse traités	10	12,54	1068,40
TOTAL H.T.				2502,98
T.V.A. a 20,00%				500,59
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>3003,57</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.